Service de Presse

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

# Revue de la presse arménienne du 7 juin 2019

**Rencontre Pachinian- Poutine /** A la une de la presse du jour la rencontre du Premier ministre arménien, Nikol Pachinian, avec le Président russe, Vladimir Poutine. Les deux dirigeants se sont rencontrés à Saint-Pétersbourg en marge du Forum économique de Saint-Pétersbourg. Lors de la rencontre Vladimir Poutine a rappelé que la Russie était le principal partenaire commercial et économique de l'Arménie et représentait 26% du commerce extérieur de l'Arménie et près de 2 milliards de dollars d'investissements directs. Selon le Président russe, cela montre le caractère « spécial et allié des relations arméno-russes ». Nikol Pachinian a indiqué que les relations bilatérales se développaient régulièrement et que les deux pays avaient des relations de partenariat stratégique non seulement bilatérales, mais aussi au sein de l'Union économique eurasiatique (UEE), l'Organisation du traité de sécurité collective et la Communauté des États indépendants. Le Premier ministre arménien a rappelé « les indices économiques assez optimistes enregistrées par l'Arménie » à savoir une croissance économique de 7,1% le 1er trimestre de l'année et 9,2% d'activité économique en avril 2019. D'après Nikol Pachinian, ce sont de bons indices non seulement pour l'Arménie, mais également pour l'UEE, car ces indices économiques dépendent souvent des relations de l'Arménie avec l'UEE et de la disponibilité du marché russe pour le commerce arménien. Nikol Pachinian a exprimé l'espoir que la Russie aidera à maintenir une croissance économique robuste en Arménie.

**Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a annulé une charte d'amitié entre la ville Arnouville du Val-d'Oise et une commune du Haut-Karabakh/** *Armenpress* indique que le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a annulé une charte d'amitié entre la ville Arnouville du Val-d'Oise et une commune du Haut-Karabakh. Selon le tribunal la charte signée avec une entité rattachée à un Etat non reconnu par le gouvernement français, doit être regardée comme portant sur une affaire relevant de la politique internationale de la France et de son intervention dans un conflit de portée internationale, qui relève de la compétence exclusive de l'Etat. *Armenpress* rend compte de la déclaration du « Ministère des Affaires étrangères du Haut-Karabakh » qui qualifie la décision de « regrettable » et indique qu'elle pourrait « devenir un mauvais signal politique pour l'Azerbaïdjan, qui a déjà interprété le jugement de la cour de justice française comme un soutien à sa politique d'isolement du Haut-Karabakh ». « *Un tel développement, à son tour, pourrait inquiéter le public arménien et jeter une ombre sur la position de la France en tant que médiateur neutre dans la résolution du conflit Azerbaïdjan-Karabakh* » indique la déclaration.

**Les forces de l'ordre appliqueront des mesures très sévères envers les groupes qui prônent la violence politique en Arménie /** Tous les journaux rendent compte de l'ordre de Nikol Pachinian adressé aux forces de l'ordre. Le Premier ministre a ordonné de réprimer « des groupes qui prônent la violence politique en Arménie dans le cadre d'une guerre hybride menée contre la République d'Arménie ». Nikol Pachinian a déclaré que «les forces directement ou indirectement liées à l'ancien système corrompu» font partie de ceux qui tentent de déstabiliser la situation politique dans le pays. Selon les informations opérationnelles du gouvernement, une partie de ces cercles a décidé de

« former des groupes de personnes habillées en noir qui se promèneront dans la ville, tenteront de créer une certaine ambiance, se distingueront par des actions impudentes ». D'après Nikol Pachinian, la police arménienne et le Service de sécurité nationale (SSN) prendront des mesures très sévères contre ces groupes ainsi que contre tout appel à la violence. Les journaux notent que l'ordre du Premier ministre appelant à « attacher de nœuds papillons multicolores sur ces personnes en noir et les accompagner dans une vie normale, civilisée et légale» a donné lieux a des réponses sarcastiques des membres de l'ancien régime qui ont publié des photos où ils sont habillées en noir en mettant comme titre « avant l'arrestation ». Le chef de la police nationale, Valeri Osipian, et le directeur du SSN, Artur Vanetsian, ont assuré qu'ils exécuteraient l'ordre. Nikol Pachinian a également accusé les mêmes cercles de répandre la désinformation, affirmant que le gouvernement avait supprimé les réductions sur les frais de scolarité accordées aux étudiants universitaires ayant participé à la guerre d'avril 2016 dans le Haut-Karabakh. D'après le Premier ministre, il s'agit d'un problème de sécurité nationale.

**Le ministre de la Justice dépose sa démission/** *Armenpress* indique que le Ministre de la Justice, Artak Zeynalyan a déposé sa démission.

**Rédaction : Lena Gyulkhasyan**

***Hayastani Hanrapetoutioun- quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ; Azg- hebdomadaire, tirage-3000 exemplaires ; Haykakan Jamanak- quotidien, tirage-6500 exemplaires ; Aravot- quotidien, tirage-2718 exemplaires ; Jamanak- quotidien, tirage- 5300 exemplaires ; Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ; Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ; Golos Arménii- trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ; Novoyé Vrémia- trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ; 168 Jam- hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ; Respoublika Arménia- bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.